Communiqué de presse – Berne, le 17 juin 2012

Votation du 17 juin sur le Managed care

Le combat contre la loi sur le Managed care a réussi

Pour le libre choix du médecin, contre la pression budgétaire: le peuple suisse a rejeté sans équivoque la loi sur le Managed care, mettant ainsi enfin un point final à cette révision nuisible et inutile de la loi sur l'assurance-maladie. Le comité «NON à la loi sur le Managed care» se réjouit de cet excellent résultat.

La loi sur le Managed care aurait nuit aux patients en les obligeant à adhérer à des réseaux et à payer plus cher pour conserver leur médecin de confiance. De plus, en rendant la coresponsabilité budgétaire obligatoire, la loi aurait incité les médecins et les soignants à privilégier les traitements moins coûteux et à ne plus soigner leurs patients de manière optimale. Les citoyennes et les citoyens ont reconnu ces lacunes puisqu'ils se sont clairement prononcés contre cette révision de la loi. En votant non, ils ont clairement renforcé les piliers du système de santé helvétique que sont le libre choix du médecin et la qualité optimale des soins. Le comité «NON à la loi sur le Managed care» est soulagé de cette décision populaire et est reconnaissant de voir que son engagement pour le bien des patientes et des patients a été suivi d'effet.

Si l'on veut que la qualité de notre système de santé reste élevée, il est cependant clair que des réformes sont nécessaires et que d'autres sujets sensibles doivent être abordés. Il convient notamment de mettre en œuvre l'amélioration de la compensation des risques, un élément incontesté de la loi qui vient d'être rejetée, et de garantir l'indépendance des fournisseurs de prestations à l'égard des caisses-maladie.

Pour de plus amples informations:
Jacqueline Wettstein, responsable du service de communication de la FMH, tél. 031 359 11 50 / 079 462 20 69, courriel: jacqueline.wettstein@fmh.ch

Comité
«NON à la loi sur le Managed care»
case postale 55, 3000 Berne 15